



SOMMET
POUR L'ACTION
SUR L'IA



AI ACTION
SUMMIT



SOMMET POUR L'ACTION SUR L'IA
CO-PRÉSIDENTÉ PAR LA FRANCE ET L'INDE
10-11 FÉVRIER, 2025, PARIS

DÉCLARATION¹ SUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE INCLUSIVE ET DURABLE POUR LES PEUPLES ET LA PLANÈTE

1. Les participants de plus de 100 pays, notamment des chefs d'État et de gouvernement, des organisations internationales, des représentants de la société civile, du secteur privé, du monde universitaire et de la recherche, se sont réunis à Paris les 10 et 11 février 2025 pour le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle. Le développement rapide des technologies de l'IA entraîne un changement de paradigme majeur avec des conséquences diverses pour nos concitoyens et nos sociétés. Dans le prolongement du Pacte de Paris pour les peuples et la planète² et du principe selon lequel les pays doivent concevoir eux-mêmes leurs stratégies en matière de transition, nous avons recensé les priorités et lancé des actions concrètes pour servir l'intérêt général et combler la fracture numérique en accélérant la réalisation des Objectifs de développement durable. Nos actions suivent trois grands principes : science, solutions (l'accent étant porté sur des modèles d'IA ouverts respectant les cadres nationaux) et standards, dans le respect des cadres internationaux.

2. Ce sommet a mis en évidence la nécessité de renforcer la diversité de l'écosystème de l'IA. Il a défini une approche inclusive ouverte et multipartite qui permettra à l'IA d'être éthique, sûre, sécurisée, digne de confiance et fondée sur les droits de l'Homme et sur l'humain, tout en soulignant le besoin et l'urgence de réduire les inégalités et d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités en matière d'intelligence artificielle.

¹ Conformément à l'approche des sommets antérieurs, la présente déclaration concerne exclusivement les applications et utilisations civiles de l'intelligence artificielle (IA).

² Membres au 11 février 2025 : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Bangladesh, Barbade, Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, Éthiopie, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Inde, Indonésie, Irlande, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maroc, Marshall, Mauritanie, Moldavie, Mongolie, Niger, Nigeria, Norvège, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Singapour, Slovaquie, Sri Lanka, Tanzanie, Thaïlande, Timor oriental, Togo, Tunisie, Uruguay, Vanuatu, Vietnam et Zambie.

3. Prenant acte des initiatives multilatérales existantes sur l'IA, notamment les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies, le Pacte numérique mondial, la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle, la Stratégie continentale de l'Union africaine sur l'intelligence artificielle et les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques, du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne, du G7, en particulier le Processus d'Hiroshima sur l'intelligence artificielle, et du G20, **nous avons affirmé les grandes priorités ci-dessous :**

- Promouvoir l'accessibilité de l'IA pour réduire la fracture numérique.
- Veiller à ce que l'IA soit ouverte à tous, inclusive, transparente, éthique, sûre, sécurisée et digne de confiance, dans le respect des cadres internationaux.
- Permettre l'innovation dans le domaine de l'IA en créant les conditions propices à son développement et en évitant la concentration du marché, soutenant ainsi le redressement industriel et le développement.
- Encourager un déploiement de l'IA qui ait une incidence positive sur l'avenir du travail et des marchés du travail et qui ouvre des perspectives de croissance durable.
- Rendre l'IA durable pour les peuples et la planète.
- Renforcer la coopération internationale et promouvoir la coordination de la gouvernance internationale.

À cet effet :

- **Des membres fondateurs³ ont lancé une grande plateforme et un incubateur pour l'IA d'intérêt général**, pour soutenir, amplifier, réduire la fragmentation entre les initiatives publiques et privées sur l'IA d'intérêt général et combler la fracture numérique. L'initiative sur l'IA d'intérêt général soutiendra les biens publics numériques, l'assistance technique et les projets de renforcement capacitaire dans le domaine des données, du développement de modèles, de l'ouverture et de la transparence, de l'audit, du calcul, des talents, du financement et de la coopération pour soutenir et créer conjointement un écosystème de l'IA digne de confiance au service de l'intérêt général de tous, pour tous et par tous.
- **Nous avons discuté, pour la première fois lors d'un Sommet et dans un format multipartite, des questions liées à l'IA et à l'énergie.** Cette discussion a conduit à partager les connaissances pour favoriser les investissements dans des systèmes d'IA durables (matériel, infrastructures, modèles), à encourager les discussions internationales sur l'IA et l'environnement, à créer un observatoire sur les effets de l'IA en matière d'énergie avec l'Agence internationale de l'Énergie et à mettre en valeur les innovations de l'IA sobres en énergie.
- **Nous reconnaissons la nécessité d'améliorer nos connaissances communes sur les effets de l'IA sur le marché du travail** en créant un réseau d'observatoires pour mieux anticiper ces effets pour les postes de travail, la formation et l'éducation, et pour utiliser l'IA dans l'objectif d'améliorer la productivité, le développement des compétences, la qualité, les conditions de travail et le dialogue social.

³ Allemagne, Chili, Finlande, France, Inde, Kenya, Maroc, Nigeria, Slovénie, Suisse.

4. Nous reconnaissons la nécessité de dialogues multipartites inclusifs⁴ et de la coopération sur la gouvernance de l'IA. Nous soulignons la nécessité d'une réflexion mondiale notamment sur les questions de sécurité, de développement durable, d'innovation, de respect du droit international, y compris le droit humanitaire et les droits de l'Homme, la protection des droits de l'Homme, l'égalité entre les femmes et les hommes, la diversité linguistique, la protection des consommateurs et celles des droits de propriété intellectuelle. Nous prenons note des efforts et des discussions liées aux enceintes internationales au sein desquelles la gouvernance de l'IA est examinée. Comme indiqué dans le Pacte numérique mondial adopté par l'Assemblée générale des Nations unies, les participants ont également réaffirmé leur volonté de lancer un Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA et le Panel scientifique international indépendant sur l'IA et d'harmoniser la gouvernance actuelle des efforts en veillant à leur complémentarité et en évitant les doublons.

5. Pour que nous puissions tirer parti des atouts des technologies de l'IA au profit de nos économies et de nos sociétés, la confiance et la sécurité doivent progresser. Nous soulignons le rôle du sommet de Bletchey Park sur la sécurité de l'IA et du sommet de Séoul qui ont été déterminants dans le renforcement de la coopération internationale en matière de sécurité de l'IA et nous notons les engagements volontaires qui y ont été pris. Nous continuerons de traiter les risques que l'IA pourrait faire peser sur l'intégrité de l'information et de renforcer la transparence de l'IA.

6. Nous attendons avec intérêt les prochaines échéances sur ce sujet, notamment le Sommet de Kigali, le 3^e Forum mondial sur l'éthique de l'IA qui sera organisé par la Thaïlande et l'UNESCO, la Conférence mondiale sur l'IA en 2025 et le Sommet mondial de 2025 sur l'IA au service du bien social, afin d'assurer le suivi de nos engagements et de continuer de prendre des mesures concrètes compatibles avec une IA inclusive et durable.

PAYS ET ORGANISATIONS SIGNATAIRES

1. Allemagne	23. Grèce	45. Pays-Bas
2. Arménie	24. Hongrie	46. Pérou
3. Australie	25. Inde	47. Pologne
4. Autriche	26. Indonésie	48. Portugal
5. Belgique	27. Irlande	49. République de Corée
6. Brésil	28. Islande	50. République tchèque
7. Bulgarie	29. Italie	51. Roumanie
8. Cambodge	30. Japon	52. Rwanda
9. Canada	31. Kazakhstan	53. Sénégal
10. Chili	32. Kenya	54. Serbie
11. Chine	33. Lettonie	55. Singapour
12. Chypre	34. Liechtenstein	56. Slovaquie
13. Colombie	35. Lituanie	57. Slovénie
14. Côte d'Ivoire	36. Luxembourg	58. Suède
15. Croatie	37. Malte	59. Suisse
16. Danemark	38. Maroc	60. Thaïlande
17. Djibouti	39. Mexique	61. Ukraine
18. Egypte	40. Moldavie	62. Uruguay
19. Espagne	41. Monaco	63. Commission de l'Union africaine
20. Estonie	42. Nigéria	64. Union européenne
21. Finlande	43. Norvège	
22. France	44. Nouvelle-Zélande	

⁴ Dans le prolongement des travaux du Sommet mondial sur la société de l'information